

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 16 (1945)

Heft: 11

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Résumé de l'activité de l'A. D. I. J. depuis la dernière assemblée générale

La dernière *assemblée générale* de l'A.D.I.J. a eu lieu le 9 juin 1945 à St-Ursanne. Après avoir pris connaissance du rapport annuel et des comptes, fixé le montant des cotisations et approuvé le budget, elle arrêta le programme d'activité pour 1945-1946. Nous en extrayons les points principaux :

Réalisations ferroviaires à demander :

Double-voie Aesch-Delémont.

Double-voie Choindez-Moutier.

Station de bloc dans le tunnel de Granges.

Troisième quai à la gare de Delémont.

Suppression des surtaxes de montagne entre Moutier et Granges.

Parité des horaires entre les lignes :

Bâle-Berne-Lausanne

Bâle-Granges-Nord-Lausanne

Améliorations des horaires.

Installations de l'électricité dans les fermes de montagne.

Création d'une caisse d'assurance-maladie dans le Jura.

Exécution d'un sondage profond.

Aménagement de la réserve de l'Etang de la Gruyère.

L'assemblée intervint aussi *contre la réalisation du projet de construction d'une usine électrique sur le Doubs en aval de St-Ursanne.*

Dans sa séance du même jour, le Comité avait pris connaissance de la réponse de l'Administration des postes à notre *requête postale* du 2 février 1945 (voir bulletin No 6/1945). Il décidait de faire des démarches en vue de la réouverture *au trafic de la route internationale Charmoille-Petit Lucelle*. Il s'occupait aussi de la vacance à la présidence de la *Chambre suisse de l'horlogerie*. Il allouait quelques subventions à l'*Emulation* et décidait de verser un montant de Fr. 500.— au *Don Suisse*.

Le 14 septembre le Comité votait des *subventions* à la Commission scientifique (Fouilles de la voie antique de Sur-la-Croix et fouilles de Chercenay) au Marché-concours de Saignelégier, à la Manifestation franco-suisse du 1er août 1945 pour la reprise du trafic ferroviaire avec la France, à la Société d'embellissement de St-Ursanne pour la restauration partielle des ruines du Château. Il prenait connaissance avec satisfaction de quelques améliorations apportées par l'administration *au service postal* de plusieurs localités du Jura. Il décidait de faire des recherches pour améliorer les conditions d'alimentation en eau potable de plusieurs communes (Vauffelin, Pery, Montenol, St-Ursanne, Pleujouse). Il intervenait auprès des C.F.F. en faveur des revendications du Comité régional de la Vallée de Tavannes : construction d'une *marquise à la gare de Court, passage sous-voie de Sonceboz, etc...* Il constatait

l'état déplorable de la *gare de Porrentruy* et était prêt à appuyer, en cas de nécessité, les démarches des autorités de Porrentruy en vue de sa réfection. Il émettait un vœu en faveur de la réduction des *temps d'arrêt des trains internationaux* aux gares frontières de Delle et de Porrentruy. La question des *vacances horlogères* a également retenu son attention, le système actuel ne donnant pas satisfaction. Il prenait connaissance du 1er rapport du président du Comité d'action pour *l'assurance-maladie* et votait les crédits nécessaires pour le lancement de *La Jurassienne*, dont le siège provisoire a été fixé ultérieurement à Delémont pour une période de 3 à 5 ans.

Le bureau de l'association s'est occupé au cours de plusieurs séances de la liquidation des affaires en cours. Nous en citons les principales :

Démarche en faveur de l'introduction de nouvelles industries au Val Terbi et aux Franches-Montagnes.

Arrêt du train 1750 aux gares de Courrendlin et de Roches.

Eclairage des trains dans les tunnels.

Régularisation du niveau de l'eau de l'Etang de la Gruyère ; éventuellement exploitation de la scierie à l'électricité.

Conférence avec les C.F.F. en vue de l'amélioration des nouveaux horaires, spécialement dans la vallée de Tavannes et sur la ligne Bienne-Neuchâtel (trafic local).

Etude du sous-sol jurassien.

Fouilles en vue de l'ouverture de nouvelles carrières.

Vacances horlogères.

Suppression des barrages militaires sur les routes cantonales.

Transformation d'immeubles du point de vue de la protection des sites.

Recherches d'eau potable.

Fouilles de Chercenay.

Voie industrielle à Tavannes.

Défrichements dans le Jura.

Conférences d'urbanisme.

Les Commissions de l'A.D.I.J. ont fourni de leur côté un travail assez important.

La Commission sociale s'est occupée d'une enquête sur les aspirations du monde ouvrier, de la création d'une caisse d'assurance-maladie, de problème du cinéma et de la jeunesse.

La Commission pour le travail à domicile a procuré du travail dans plusieurs localités du Jura.

La Commission pour la protection de la nature s'est occupée de l'Etang de la Gruyère (scierie), des Etangs de Bonfol (étude biologique), de la protection de certaines plantes.

La Commission pour la protection des sites s'est reconstituée. Elle s'est occupée de questions d'urbanisme et de rénovation de bâtiments.

La Commission scientifique s'est occupée des fouilles de Sur-la-Croix (voie antique), de Chercenay (dolmens), de Mont-Terri (schistes bitumineux), ainsi que de l'étude biologique des Etangs de Bonfol.